

COMMUNIQUE de PRESSE

Mars 2026

Chaque année, en ce mois d'avril, l'organisation — controversée — des témoins de Jéhovah, qui possède pourtant de nombreuses salles permettant d'organiser son « Mémorial », cherche systématiquement à le tenir dans des lieux publics de renom.

Cette année encore, le CAFFES a été interpellé par des Dunkerquois, stupéfaits de découvrir des tracts annonçant que ce « Mémorial » aurait lieu ce jeudi 2 avril au Palais des Congrès, le KURSAAL.

La question est alors légitime : comment une manifestation, présentée comme religieuse, peut-elle se tenir dans un endroit dont le règlement impose strictement la neutralité ?

En effet, le règlement d'utilisation du KURSAAL stipule sans ambiguïté que *« Il est interdit de se livrer à des actes religieux ou politiques, de distribuer des tracts, de procéder à des quêtes, souscriptions ou collectes de signatures. »* (1).

Nous exigeons donc que ce règlement soit strictement appliqué, dans l'intérêt des populations et pour préserver la crédibilité des autorités responsables du KURSAAL et de son règlement.

**Pour le CAFFES, Charline DELPORTE, Vice-présidente.
Contact : 06.08.35.09.58**

(1) https://www.dunkerquekursaal.com/kursaal/1/newlogo_reglement_interieur_usagers.pdf